



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

DU JEUDI 16 DECEMBRE 2010

Étaient présents : Yves Tardieu, maire ; Pierre Arnaud, premier adjoint ; Nadine Bernard ; Sandrine Blanc, deuxième adjointe ; Armelle Dénéreaz ; Roland Fontana ; Caroline Lefèvre ; Jean-Laurent Macabet ; Aurélie Monteil ; Guillaume Portugues ; Olivier Sac.

Étaient excusés : Valéry Barbato ; Philippe de Moustier, troisième adjoint ayant donné procuration à Yves Tardieu ; Jean Marie Dusuzeau ; Majo Raffin, quatrième adjointe ayant donné procuration à Sandrine Blanc.

Sandrine Blanc est nommée secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 40.

I. DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

Afin d'équilibrer les comptes avant la clôture de l'exercice 2010, il convient de prendre des décisions budgétaires modificatives. *Unanimité.*

II. MODIFICATION DE LA REGIE POUR LA CANTINE ET LE CLAE

Evelyne Bouchet sera absente de 4 à 6 mois pour raisons de santé, il faut donc prendre un arrêté nommant Gisèle Manent régisseur suppléant pour la vente des tickets de cantine et de CLAE.

III. MODIFICATION DU TARIF DE LA CANTINE

Comme chaque année le maire propose d'augmenter le prix du ticket de cantine de 2,50 € à 2,60 €, soit 4 % d'augmentation. Les tarifs du CLAE restent inchangés. *Unanimité.*

IV. CONDITION D'ACHAT DE LA MAISON PYTHOUD

Le maire rappelle la délibération prise pour l'achat de la Maison Pythoud. Le dossier se débloque, c'est le service des Domaines qui a la gestion de la succession de René Pythoud. Si cette solution est acceptée, et compte tenu des subventions pouvant être obtenues pour l'aide au financement de cette acquisition, la commune ne devrait déboursier que 9 000 € pour devenir propriétaire de ce bien.

V. QUESTIONS DIVERSES

1. Informations urbanisme

a. Levée du droit de préemption urbain

Le maire informe le conseil de la levée du droit de préemption urbain sur la maison de M. et Mme Michel Arnaud, Rue des Ecoles.

b. Permis de construire

Dominique Marqué a déposé un permis de construire pour l'aménagement en chambre d'hôtes de la remise actuelle, en zone Nh, le 03/12/2010. En cours d'instruction.

c. Arrêté de péril

Le maire informe le conseil municipal qu'il a pris un arrêté de péril pour la maison de Geneviève Bonnet située dans la Grand Rue.

2. Embauche à l'école

Evelyne Bouchet sera absente à compter du 14 janvier 2011. Il faut donc la remplacer pour la garderie du matin et du soir, pour la confection des repas et le ménage de l'école.

Lydia Dervin, titulaire du BAFA et BAFD, sera embauchée pendant toute la durée de l'arrêt maladie d'Evelyne Bouchet pour assurer la garderie du matin, du soir et la surveillance des enfants à la cantine.

Martine Fauque confectionnera les repas et fera le ménage comme actuellement avec l'aide de Véronique L'Homme.

3. Etat des égouts chemin du Moulin et rue des Espérants

La SAUR a effectué l'inspection du réseau d'égout chemin du Moulin et rue des Espérants et a rendu son rapport. Dans l'ensemble les égouts sont « propres » sans sédiments ni calcaire. Il y a beaucoup d'infiltrations de végétaux et de décalage de canalisation chemin du Moulin qui demanderait des travaux d'entretien ou des réparations importantes.

Un devis a été demandé pour l'inspection et le curage du pluvial rue des Espérants et un autre pour le nettoyage des égouts chemin du Moulin, encombrés de végétaux.

4. Agenda

- dimanche 19 décembre : loto du club des Aînés
- mercredi 22 décembre : remise des colis aux employés
- vendredi 31 décembre : réveillon (cdf)
- vendredi 7 janvier : vœux de la municipalité
- dimanche 9 janvier : loto de la société de lecture
- lundi 10 janvier : assemblée générale de la Confrérie
- jeudi 13 janvier : conseil municipal
- vendredi 28 janvier : assemblée générale de la Cave
- samedi 29 janvier : loto de La Gazette
- jeudi 3 février : assemblée générale du club des Aînés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 13 janvier à 20 heures 30.